

NETTOYANT DÉGRAISSANT POUR SOLS

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit	NETTOYANT DÉGRAISSANT POUR SOLS
Code du produit	16603
Utilisation	Nettoyant dégraissant pour sols
Restriction d'utilisation	Non disponible
Fournisseur	
Nom	Innu-Science Canada Inc.
Adresse	1777, boulevard Nobel, local F Ste-Julie, QC, J3E 1Z6, Canada
Téléphone	+1 450-922-4666
Fax	+1 450-922-7776
Email de contact	ali.kademi@innuscience.com
Tél. en cas d'urgence	Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 Autres régions : (800) 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2B

Pictogrammes	Aucun
Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	Provoque une irritation des yeux
Conseils de prudence	
Prévention	Porter un équipement de protection des yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Stockage	Sans objet
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locale, régionale et fédérale
Autres dangers	Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	(%) (poids/poids)
Cocamidopropyl betaine	61789-40-0	1% ≤ C ≤ 3%
Alcools, C12-C16, éthoxylés	68551-12-2	1% ≤ C ≤ 6%



SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Sans objet

Peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion : Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets importants : **Dans les yeux** : Ce produit cause de l'irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Sans objet

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique

Agents extincteurs inappropriés : Non disponible

Dangers spécifiques du produit dangereux : Non disponible

Produits de combustion dangereux : Non disponible

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs couvrant tout le corps. Éloigner les contenants de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans danger. Refroidir les contenants exposés aux flammes à l'aide d'eau pulvérisée. Éviter que les eaux contaminées s'écoulent vers les eaux de surface et les égouts.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Porter un équipement de protection des yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Éviter le contact avec les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle requis. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Sans objet

Incompatibilités : Sans objet

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Sans objet

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle



Voies respiratoires : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en général.

Peau : Aucune protection de la peau n'est nécessaire en général. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Yeux : Porter un équipement de protection des yeux.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide jaune.
Odeur : Menthe fraîche
Seuil olfactif : Non disponible
pH : 7.2 - 7.7
Point de fusion/point de congélation : Non disponible
Point d'ébullition : Non disponible
Point éclair : Non disponible
Taux d'évaporation : Non disponible
Inflammabilité : Sans objet
Limite inférieure d'explosivité : Sans objet
Limite supérieure d'explosivité : Sans objet
Tension de vapeur : Non disponible
Densité de vapeur : Non disponible
Densité relative : 1.01 - 1.03
Solubilité dans l'eau : Facilement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible
Température d'auto-inflammabilité : Non disponible
Température de décomposition : Non disponible
Viscosité cinématique : < 10 cSt

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions normales d'utilisation
Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Risque de réactions dangereuses : Dans les conditions normales d'utilisation et de stockage, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter : À des fins de qualité, entreposer à l'abri de la chaleur et la lumière directe du soleil.
Matières incompatibles : Sans objet
Produits de décomposition dangereux : Dans les conditions normales d'utilisation et de stockage, aucune réaction dangereuse ne se produit.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ingestion - Contact avec la peau et les yeux.
Toxicité aiguë : Non classé toxique par voies orale: DL50 calculée (rat) > 5000 mg/Kg
Non classé toxique par voies cutanée: DL50 calculée (rat) > 5000 mg/Kg
Irritation et corrosion de la peau : Non classé irritant ou corrosif pour la peau
Irritation et lésions oculaires graves : Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé sensibilisant respiratoire ou cutané.
Toxicité pour certains organes cibles : Aucun effet connu.
Cancérogénicité : Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction : Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucun effet connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : CL50 calculée: 10 - 100 mg/l
Écotoxicologie terrestre : Non disponible
Persistence et dégradation : Les ingrédients organiques sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.
Potentiel de bioaccumulation : Non disponible
Mobilité dans le sol : Non disponible
Autres effets nocifs : Non disponible



SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locale, régionale et fédérale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas réglementé pour le transport terrestre, aérien et maritime (TMD, IATA et IMDG).

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la Fiche de Données de Sécurité (FDS) ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Innu-Science Canada Inc.

Tél. : (450) 922-4666

Date d'émission : 13 février 2017

